



**DECISION DE RECRUTEMENT**

Réf : 01/25/A.T/t.v.m.sng

**LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL**

- Vu le Dahir n° 1-04-257 du 25 kaada 1425 (7 janvier 2005) portant promulgation de la loi N°77-03 relative à la communication audiovisuelle telle que modifiée et complétée ;
- Vu l'acte de nomination par le Conseil d'Administration de la SNRT en date du 04 Mai 2005 du Président Directeur Général de la SNRT ainsi que les pouvoirs qui lui sont conférés ;
- Vu les dispositions du statut particulier du personnel de la SNRT approuvé par le Conseil d'Administration le 09 janvier 2006, tel que modifié et complété ;
- Vu la procédure de recrutement, intégration et validation de la période d'essai de la SNRT (Réf : GRH-REC-01), entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> Janvier 2021.

**DECIDE**

**Article 1 : Objet**

L'opération n° 01/25/A.T est lancée pour le recrutement de cinq (05) Techniciens Vidéo Mobile SNG ayant les conditions requises suivantes :

Poste	Nombre	Formation /Diplôme	Niveau d'études	Branche/Filière/Option
Technicien Vidéo Mobile SNG	05 postes	- Formation en audiovisuel - BTS/ DTS ou équivalent	BAC + 2	- Electronique - Réseaux et télécommunications

**Article 2 : Principales missions**

- Le Technicien Vidéo Mobile SNG a pour mission d'exploiter des plateformes de transmission satellitaire. Il se charge d'émettre le signal sur le satellite et contribue plus généralement à la qualité globale de la production de sujets ou de directs. Parmi ses principales tâches :
- L'entretien technique des unités de transmission satellitaire (VS) afin qu'ils puissent répondre aux besoins de production ;
- Résolution des difficultés techniques lors des tournages sur les opérations spéciales ;
- Résolution de toute situation inédite : technique, géographique ;
- Pointage de l'antenne vers le satellite ;
- Gestion des fréquences ;



L'organisation des tests est déclinée comme suit :

TEST	SUJET	Barème	Langue	Durée de Test
TEST ORAL	1) Présentation du parcours académique et/ou professionnel 2) Présentation des compétences professionnelles et aptitudes personnelles pour le poste à pourvoir	Note/20	Arabe et français	20 minutes
TEST PRATIQUE	Mise en situation professionnelle.	Note/20	Arabe et français	30 minutes

### Article 6 : Conditions du concours

Le candidat doit avoir la nationalité marocaine.

Le candidat doit être âgé de **45 ans** au plus à la date de recrutement.

Le candidat doit s'inscrire sur la plateforme de recrutement de la SNRT <http://e-recrutement.snrt.ma> et y uploader les éléments suivants :

- Un (1) Curriculum vitae (CV) récent.
- Une (1) copie de chaque diplôme (en un seul fichier).
- Une (1) copie de la CIN.

Tout dossier incomplet est systématiquement écarté.

**Les candidats qui seront convoqués à l'oral devront se munir de leurs dossiers physiques contenant toutes les pièces uploadées (certifiées conformes).**

Le dernier délai pour soumettre le dossier de candidature sur la plateforme de recrutement de la SNRT est le **13. Juin. 2025**.

La liste des candidats retenus pour passer les tests est publiée sur le site emploi-public.ma et sur la plateforme e-recrutement de la SNRT. La publication de cette liste vaut convocation des candidats admis pour le concours de recrutement.

  
 Président Directeur Général  
 Société Nationale de  
 Radiodiffusion et de Télévision  
 28 MAI 2025